



# CAP OPÉRATEUR LOGISTIQUE

**11<sup>ème</sup> CPC**

***6 janvier 2015, Paris***

# Le plan de la présentation

- Le groupe de travail
- Les éléments du constat initial
- Le référentiel d'activités professionnelles :  
champ d'activité et contexte professionnel
- Du référentiel d'activités professionnelles  
au référentiel de certification
- Des référentiels aux épreuves d'examen
- Le règlement d'examen
- Le tableau de correspondance

# Le groupe de travail

NOM	Prénom	Statut
BARQUE	Christophe	Formateur CFA - AFT IFTIM
BARRES	Solène	Professionnel - CGI
BONTEMPS	Lisa	Professionnel
BOYEAULT	Laurence	IEN - Académie Orléans-Tours
CALMES	Stéphane	Professionnel - Leroy Merlin
CATTET	Philippe	Enseignant Académie Reims
COLLIGNON	Thierry	Professionnel AFT IFTIM
COUTANT	ALAIN	Professionnel - EADS
DECOURT	Evelyne	MEN DGESCO

NOM	Prénom	Statut
DEGANIS	Michel	IEN - Académie Grenoble
FASSENOT	Thierry	Professionnel CNAM
GUERIN	Katia	Enseignant Académie Orléans-Tours
MOULAS	Laurence	Enseignant - Académie Grenoble
PUYDOYEUX	Thierry	Professionnel - SNCF
SAINT GEORGES	Pascal	Enseignant - Académie Versailles
VERKINDERE	Magali	Professionnel - Leroy Merlin
VINARD	Pierre	IGEN

# Les éléments du contexte

- Actuellement, le CAP Agent d'Entreposage et Messagerie
  - L'arrêté de création : 06 juin 2000,
  - Les modifications : 29 mars 2002 et le 11 août 2004.
  
- L'étude d'opportunité présentée en CPC le 20 décembre 2013
  - Un diplôme professionnel qui facilite l'insertion professionnelle,
  - Un certain décalage avec le marché de l'emploi,
  - Un secteur en plein essor qui dégage de nouveaux besoins :
    - maîtrise des usages du numérique dans les entrepôt,
    - maîtrise de la communication orale et écrite,
    - sensibilisation au développement durable,
    - sensibilisation à la santé et la sécurité au travail,
    - prise en compte de l'évolution des catégories de chariots les plus utilisés.

# Le référentiel d'activités professionnelles : champ d'activité et contexte professionnel

## ■ Le champ d'activité du métier

- Le titulaire du CAP « opérateur logistique » réalise les opérations de traitement des **flux entrants, sortants et de la conduite de chariots**.
- Il exerce son activité sur des **plateformes logistiques, des zones de production, des réserves, des zones de réception, de déchargement,...**

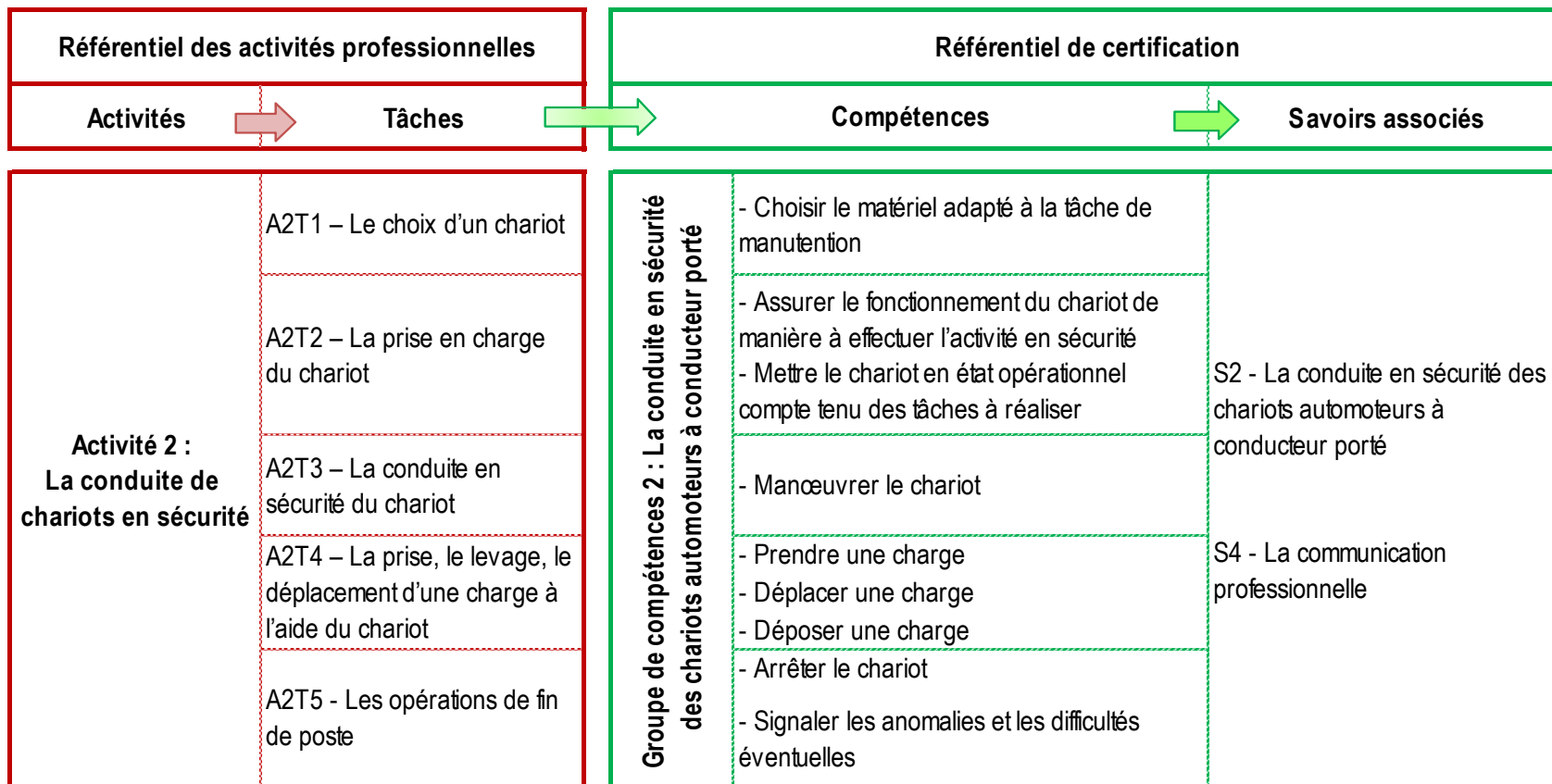
## ■ Le contexte professionnel

- Le titulaire du CAP « opérateur logistique » possède un certain degré de **polyvalence, des capacités d'adaptation et des qualités relationnelles**. Il **travaille en équipe et au contact d'autres services**, des clients et des fournisseurs. Il exerce son activité **sous l'autorité d'un responsable hiérarchique**.
- Il travaille dans des **environnements variés** (horaires, lieux, facteurs d'ambiance différents,...)
- Il doit être capable **d'utiliser un système d'information** assurant la traçabilité des opérations logistiques, des **outils informatiques et de communication**.
- Il est sensible **aux exigences de délai et à la qualité du service** qui concourent à la satisfaction de la clientèle

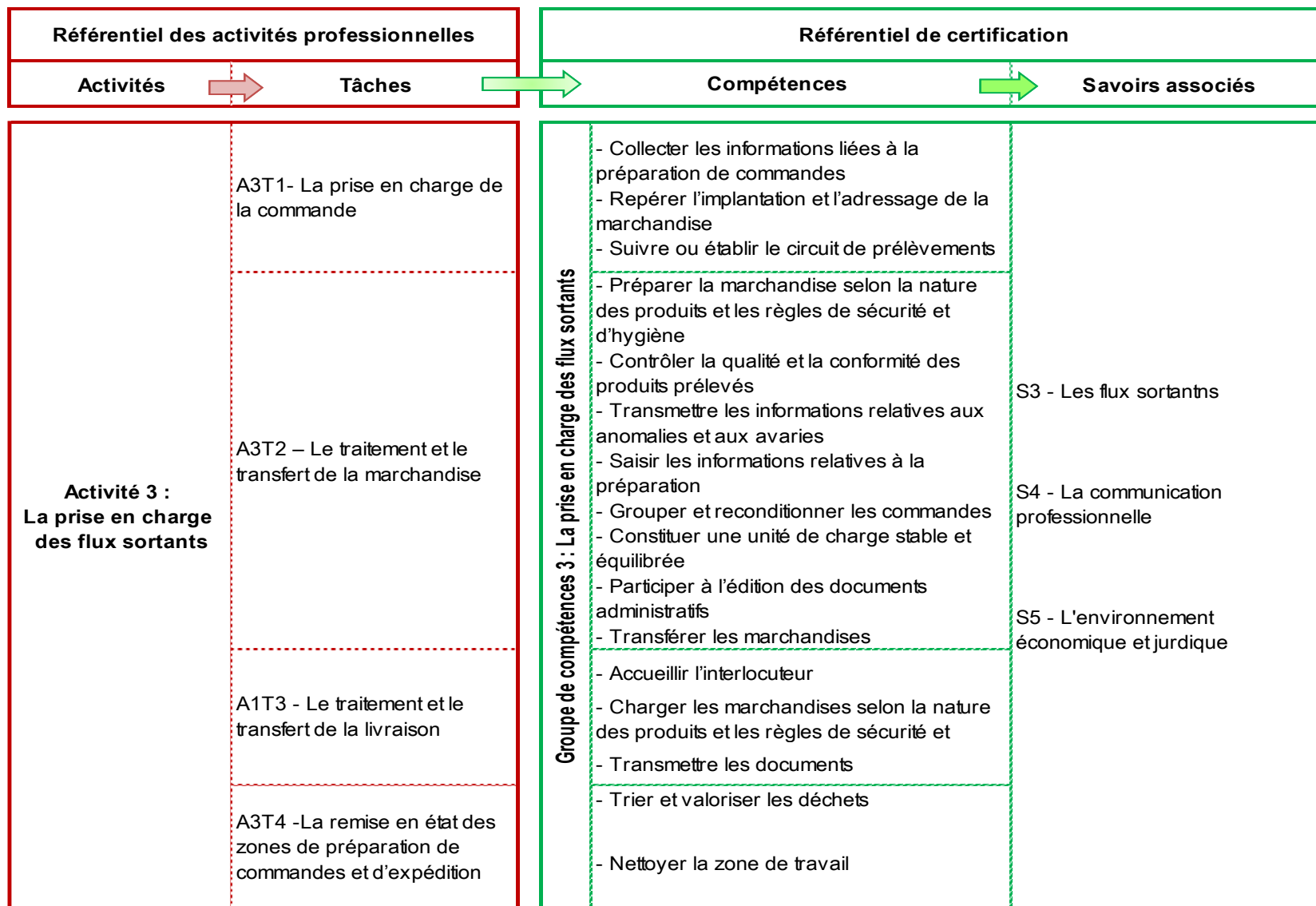
# Du référentiel d'activités professionnelles au référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles		Référentiel de certification	
Activités	Tâches	Compétences	Savoirs associés
<b>Activité 1 : La prise en charge des flux entrants</b>	A1T1 - L'accueil des conducteurs (trices) et la prise en de la livraison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les conducteurs (trices)</li> <li>- Vérifier les documents</li> <li>- Identifier les informations nécessaires à l'activité</li> </ul>	<b>S1 - Les flux entrants</b>  <b>S4 - La communication professionnelle</b>  <b>S5 - L'environnement économique et juridique</b>
	A1T2 - La réception de la livraison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décharger les marchandises selon la nature des produits et les règles de sécurité et d'hygiène</li> <li>- Contrôler les quantités et l'état de la livraison</li> <li>- Détecter les anomalies et les avaries</li> <li>- Transmettre les informations relatives aux anomalies et aux avaries</li> </ul>	
	A1T3 - Le traitement et le transfert de la livraison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détecter les anomalies et les avaries</li> <li>- Transmettre les informations relatives aux anomalies et aux avaries</li> <li>- Repérer l'implantation et l'adressage des marchandises</li> <li>- Dégroupier les marchandises</li> <li>- Reconditionner les marchandises</li> <li>- Transférer les marchandises</li> <li>- Affecter les marchandises en fonction de la destination</li> <li>- Saisir les informations relatives à la réception</li> </ul>	
	A1T4 - La remise en état de la zone de réception	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trier et valoriser les déchets</li> <li>- Nettoyer la zone de travail</li> </ul>	
	A1T5 - La participation aux activités liées à l'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compter les produits dans le cadre de l'inventaire</li> <li>- Saisir les informations sur les supports d'inventaire</li> </ul>	

# Du référentiel d'activités professionnelles au référentiel de certification



# Du référentiel d'activités professionnelles au référentiel de certification





# Des référentiels aux épreuves d'examen

## Référentiel des activités professionnelles

## Référentiel de certification

## Règlement d'examen

Activités → Tâches

Compétences → Savoirs associés

Epreuves

<b>Activité 1 :</b> <b>La prise en charge des flux entrants</b>	A1T1 - L'accueil des conducteurs (trices) et la prise en charge de la livraison
	A1T2 - La réception de la livraison
	A1T3 - Le traitement et le transfert de la livraison
	A1T4 - La remise en état de la zone de réception
	A1T5 - La participation aux activités liées à l'inventaire

<b>Groupe de compétences 1 :</b> <b>La prise en charge des flux entrants</b>	S1 - Les flux entrants
	S4 - La communication professionnelle
	S5 - L'environnement économique et juridique

<b>Epreuve EP1 :</b> <b>Prise en charge des flux entrants et sortants</b>
<p>Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les compétences liées à la prise en charge des flux entrants et sortants.</p> <p><b>Evaluation en CCF :</b> L'évaluation se déroule dans les entreprises où le candidat réalise ses PFMP/son apprentissage et/ou dans l'établissement/le centre de formation pour les compétences qui n'ont pas pu être mises en œuvre en entreprise.</p> <p><b>Evaluation en épreuve ponctuelle :</b> L'évaluation s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale pratique. L'épreuve se déroule sur le plateau technique du centre d'examen. La commission d'interrogation choisit une des deux situations de travail simulées suivantes : la prise en charge des flux entrants ; la prise en charge des flux sortants</p>

<b>Epreuve EP3 :</b> <b>Etude de situations professionnelles (dont PSE)</b>
<p>Cette épreuve vise à évaluer la compétence du candidat à mobiliser ses acquis en termes de communication professionnelle et d'environnement économique et juridique dans un cadre professionnel.</p> <p><b>Situation 1 :</b> L'épreuve prend appui sur une mise en situation professionnelle de communication orale réelle ou simulée. L'enseignant ou le formateur et/ou le tuteur détermine(nt) préalablement le contexte de la situation professionnelle proposée au candidat. À partir de celle-ci et éventuellement d'un ou plusieurs document(s) fourni(s), le candidat prépare et met en œuvre la situation de communication.</p> <p><b>Situation 2 :</b> L'évaluation prend la forme d'un entretien qui s'appuie sur deux fiches d'analyse d'un document professionnel dont le modèle figure dans la circulaire nationale d'organisation. L'enseignant ou le formateur choisit une des deux fiches qui servira de support à l'entretien. Celui-ci doit permettre au candidat de démontrer qu'il sait mobiliser des savoirs associés de l'environnement économique et juridique dans un cadre professionnel.</p> <p><b>Evaluation en CCF :</b> L'évaluation se déroule dans l'établissement de formation du candidat au cours de la dernière année de formation.</p>

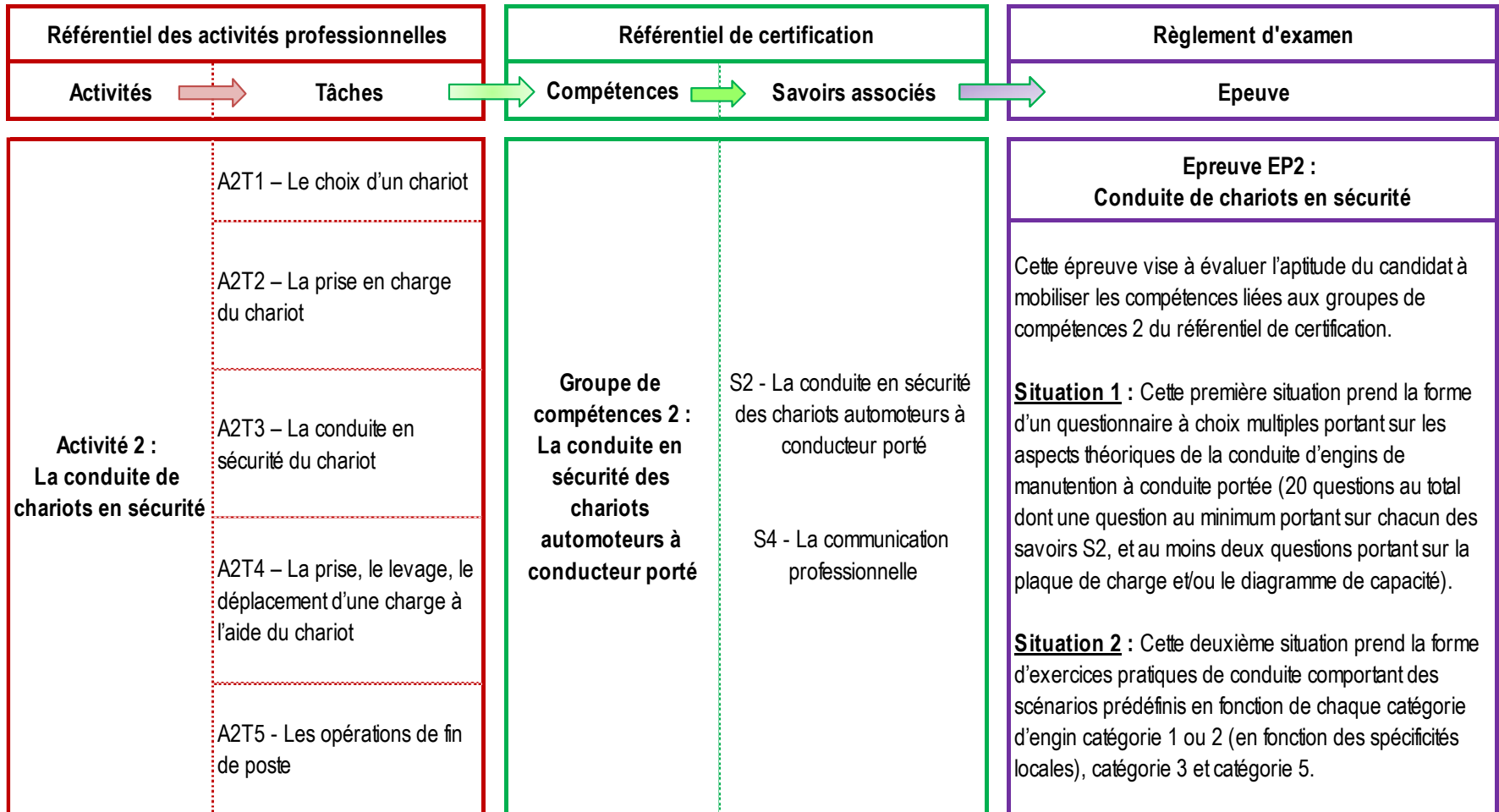
<b>Activité 3 :</b> <b>La prise en charge des flux sortants</b>	A3T1- La prise en charge de la commande
	A3T2 – Le traitement et le transfert de la marchandise
	A1T3 - Le traitement et le transfert de la livraison
	A3T4 -La remise en état des zones de préparation de commandes et d'expédition

<b>Groupe de compétences 3 :</b> <b>La prise en charge des flux sortants</b>	S3 - Les flux sortants
	S4 - La communication professionnelle
	S5 - L'environnement économique et juridique

--

--

# Des référentiels aux épreuves d'examen



# Le règlement d'examen

Certificat d'Aptitude Professionnelle OPERATEUR LOGISTIQUE			Candidats					
			Scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, Apprenti dans un CFA ou section d'apprentissage habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement public		Scolaire dans un établissement privé hors contrat, Apprenti dans un CFA ou une section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement privé, Candidat justifiant de 3 années d'activité professionnelle, Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
ÉPREUVES	Unité	Cœf.	Mode		Mode	Durée	Mode	
EP1 – Prise en charge des flux entrants et sortants	UP1	6	CCF		Ponctuel pratique	40 min	CCF	
EP2 – Conduite de chariots en sécurité	UP2	5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h 20	CCF	
EP3 – Etude de situations professionnelles	UP3	4 <sup>(1)</sup>	CCF		Ponctuel oral	1 h 25 min <sup>(2)</sup>	CCF	
EG1 – Français et histoire – géographie – Education civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 h 15 min	CCF	
EG2 - Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2 h 00	CCF	
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		Ponctuel		CCF	
EF - Épreuve facultative de langue vivante étrangère <sup>(3)</sup>	UF		Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral	20 min

# Le tableau de correspondance

<b>Certificat d’Aptitude Professionnelle AGENT D’ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE (arrêté du 11-8-2004. JO du 25-8-2004)</b>		<b>Certificat d’Aptitude Professionnelle OPERATEUR LOGISTIQUE (xxxxxx)</b>	
<b>ÉPREUVES</b>	<b>Unités</b>	<b>ÉPREUVES</b>	<b>Unité</b>
EP1 – Travaux de réception, de dégroupage, d’entreposage.	UP1	EP1 – Prise en charge des flux entrants et sortants	UP1
		EP2 – Conduite de chariots en sécurité	UP2
		EP3 – Étude de situations professionnelles	UP3
EP2 – Travaux de groupage, de préparation de commandes, d’expédition.	UP2	EP1 – Prise en charge des flux entrants et sortants	UP1
EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	EG1 – Français et histoire – géographie – Education civique	UG1
EG2 – Mathématiques-sciences	UG2	EG2 - Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	EG3 – Éducation physique et sportive	UG3
EF – Langue vivante	UF	EF - Épreuve facultative de langue vivante étrangère <sup>(3)</sup>	UF